

**MERCREDI 29 AVRIL 2015 : LE CESE A VOTE SON AVIS
« REUSSIR LA CONFERENCE CLIMAT PARIS 2015 »**

A la fin de l'année, se tiendra en France la 21^e conférence des parties de la Convention cadre des Nations Unies (COP 21).

Grâce à des préconisations concrètes, le CESE entend avec son avis « Réussir la conférence climat Paris 2015 » apporter sa contribution en se faisant le porte-voix de la société civile. Il a été présenté le 28 avril par ses rapporteurs M. Bernard Guirkinger et Mme Céline Mesquida, au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par M. Yves Veyrier. Il a été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental et adopté le 29 avril avec 171 votes pour, 0 contre et 1 abstentions.

Le 28 avril, sont intervenus la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, et Jean Jouzel, vice-président du groupe scientifique du GIEC. Le 29 avril, se sont exprimés le sous-secrétaire général aux changements climatiques représentant officiel de Ban Ki Moon pour la COP 21, Janos Pasztor, le ministre des Affaires étrangères et du développement international Laurent Fabius et Guy Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du Travail. La présence de ces intervenants témoigne d'une forte mobilisation générale autour de la préparation de ces négociations climatiques.

VALORISER ET ENCOURAGER LES INITIATIVES POSITIVES

Les initiatives visant à combattre le dérèglement climatique prises par les villes, les régions, les entreprises, les ONG ou encore par les citoyens eux-mêmes se multiplient de par le monde. Toutes ces démarches, que soutient le CESE, sont autant d'interpellations à l'adresse des dirigeants et de pouvoirs publics pour accélérer le pas vers la conclusion d'un accord international qui permettra de réduire les consommations d'énergie, produire et consommer différemment, et œuvrer pour la mise au point de procédés et technologies sobres en carbone.

Dans ce contexte, le CESE préconise aussi d'encourager toutes les formes de dialogue environnemental au plus près du terrain pour susciter la participation et l'adhésion des populations.

PARVENIR A UN ACCORD GLOBAL, JUSTE ET AMBITIEUX

Au-delà de cette mobilisation citoyenne, le CESE souligne l'importance de traiter de ce défi planétaire de manière globale sous l'égide de l'ONU.

Dans la perspective de la COP21, **le CESE appelle donc à la conclusion d'un accord global, juste et ambitieux** conformément à sa conviction déjà exprimée en 2011 dans son avis rendu en perspective de la Conférence de Durban. **Cet accord doit être pensé de manière dynamique et évolutive pour le CESE, avec des engagements réciproques que la France en sa qualité de présidente de la Conférence devra impulser.**

L'une des clefs de la réussite des discussions de Paris reposera, selon le CESE, sur la capacité des Etats industrialisés à respecter leurs engagements de soutien financier pour aider les populations les plus vulnérables dans les pays du Sud, notamment à travers le « Fonds vert » créé à Copenhague en 2009. Pour s'assurer pleinement de l'efficacité du Fonds vert, **le CESE insiste pour qu'une part**

significative des sommes disponibles soit affectée sous forme de subventions à des projets ciblant ces populations les plus vulnérables.

ALLER VERS DE NOUVEAUX MODELES DE DEVELOPPEMENT

Depuis bientôt dix ans, les analyses et expériences socioéconomiques se multiplient, démontrant que la transition écologique est porteuse d'emplois et de richesses. Or, le CESE considère que le système financier actuel est peu adapté aux besoins d'investissement qu'exige le défi climatique. Il **encourage une plus grande mobilisation de financements privés adossés à des mécanismes de régulation**. De même, le CESE est favorable aux initiatives visant à donner un prix au carbone et à supprimer progressivement les subventions aux énergies fossiles.

Reste qu'il n'y aura pas de transition juste sans accompagnement. Le CESE ouvre à cette fin plusieurs pistes telles que le **renforcement du dialogue social au niveau international** et la **mise en place de parcours de transition professionnelle** pour des emplois décents au sein de secteurs innovants.

Enfin, le CESE milite pour **une meilleure prise en compte de la question des déplacés environnementaux** en recourant aux outils existants (accords régionaux ou bilatéraux) et **en anticipant les mouvements contraints de populations**.

« La conférence de Lima a posé les premières bases d'un possible accord global à Paris. Le CESE se fait l'écho de la société civile et attend des chefs d'Etat et de gouvernement qu'ils prennent leurs responsabilités pour apporter enfin une réponse adaptée à l'urgence climatique », soulignent les rapporteurs Bernard Guirkinger et Céline Mesquida.

Contacts presse :

Victor BOURY 01 80 50 53 14 / 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

Emilie HUMANN 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com